



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU

ÉTAT DE SITUATION COVID-19

10 juin 2020

[19 CDC présentes de 7 régions différentes]

MOT DE BIENVENUE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La TNCDC organise une rencontre hebdomadaire à la demande des CDC. La rencontre est enregistrée et sera disponible pour les membres du réseau. Les objectifs de la rencontre sont de :

- + Transmettre de l'information pertinente pour le réseau et les organismes communautaires
- + Identifier des problématiques ou des questions pour lesquelles on souhaite obtenir des réponses plus précises
- + Partager les actions mises en place un peu partout et définir le rôle que jouent les CDC
- + Dégager les suites à donner pour les prochains jours/semaines

SUIVI DE LA VIE ASSOCIATIVE

+ *Sondage sur les initiatives des CDC et impacts de la crise*

Une des stratégies de la grande orientation est de se positionner comme leader du développement social en faisant la promotion des bons coups du réseau. En ce sens, il a été jugé approprié, avec TACT Intelligence-Conseil, de documenter le rôle et les initiatives développées par les CDC dans le contexte de la crise. Un sondage sera transmis aux CDC la semaine prochaine à cet effet. À l'aide de ces données récoltées, nous voulons effectuer une sortie médiatique nationale. De plus, ce sondage pourrait être répété selon une certaine récurrence afin de voir l'évolution dans le temps, ce qui peut s'avérer pertinent et intéressant dans un contexte de crise. Au-delà du projet d'observatoire en collaboration avec le RQ-ACA (qui s'intéresse aux impacts sur le communautaire partout au Québec), ce projet est strictement centré sur le réseau des CDC pour créer du nouveau contenu que l'on pourra partager avec les médias nationaux. Il sera ainsi plus clair d'illustrer notre rôle de leader du développement social local avec des exemples concrets.

+ *Nomination des officiers du conseil d'administration*

Suivant l'élection du conseil d'administration 2020-2021, une première rencontre a eu lieu après l'assemblée générale. Cette année sera sous le signe de la continuité avec un maintien de Martin Boire (CDC de l'agglomération de Longueuil) à titre de président, de Chantal Charest (CDC Bois-Francs) à titre de vice-présidente et de Jacques Bellemare (CDC Beauport) au poste de trésorier. Enfin, c'est Amélie Dubuc (CDC de Trois-Rivières) qui assumera désormais les tâches de secrétaire. On rappelle par ailleurs que le conseil d'administration est aussi formé de Jonathan Roy (CDC de la Pointe, région Est de Montréal), de Cindy Migneault (CDC Maria-Chapdelaine) et d'Érick Plourde (CDC de Lévis).

+ *Période estivale*

Étant donné la période estivale, la TNCDC mettra fin aux rencontres hebdomadaires de suivi de la Covid-19. La dernière rencontre sera le mercredi 17 juin (les deux prochains mercredis étant fériés). Ceci dit, la TNCDC tâchera de poursuivre son travail d'information chaque semaine, via l'infolettre des membres. Comme l'équipe de travail de la TNCDC sera présente tout l'été (à l'exception des deux dernières semaines de juillet), les membres sont invités à adresser leurs questions par courriel ou encore sur Passerelle pour susciter un échange avec d'autres CDC. Il est possible par ailleurs que la TNCDC vous demande des informations pendant l'été. À ce moment, celles qui le peuvent pourront répondre. La reprise des rencontres d'information et d'échange pourra être envisagée à partir de septembre. Ceci dit, on rappelle aux membres qu'il y aura aussi des rendez-vous mensuels à compter de septembre pour poursuivre les dossiers courants du plan d'action (toujours de 9h à 12h : 23 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 16 décembre 2020).

- + *Rencontre thématique sur le projet Québec Zén du Front commun pour la transition énergétique*
Tel que mentionné précédemment, la TNCDC a été approchée par le Front commun pour la transition énergétique qui est un regroupement de plusieurs mouvements de la société civile. Le Front commun est à développer le projet Québec Zén (Zéro émission nette) qui vise à mobiliser les communautés locales et régionales l'automne prochain. Partageant les préoccupations du mouvement écologique pour une transition énergétique (appuis à divers moments déjà), il apparaît important que les CDC se saisissent de la proposition du Front commun de façon notamment à influencer son élaboration (adoption prévue en septembre 2020). Ainsi, la TNCDC propose de profiter de la dernière rencontre des membres du 17 juin prochain pour inviter le Front commun à venir présenter son projet et recevoir les réactions et commentaires des CDC. La discussion aura lieu de 15h à 16h et une invitation formelle sera faite au réseau.
- + *Retour sur rencontre thématique sur l'arrimage de l'offre de formation*
Une douzaine de CDC se sont réunies le 9 juin dernier pour réfléchir aux opportunités de mutualisation d'une offre de formation pour le réseau des CDC. Plusieurs choses ont été suggérées comme la création d'un bottin de formation et possiblement le développement d'une offre de formation par la TNCDC. À suivre...
- + *Rappel de l'offre de formation de la TNCDC*
Il est toujours temps de s'inscrire aux formations offertes par la TNCDC via l'accès-membres du site Internet de la TNCDC :
 - + Le 15 juin de 14 h 00 à 16 h 00 : Utilisation technique de la plateforme ZOOM
 - + Le 22 juin de 13 h 00 à 16 h 00 : Animation de la plateforme ZOOM : Dynamo
 - + Le 23 juin de 9 h 00 à midi : Animation de la plateforme ZOOM : Dynamo

POINTS D'INFORMATION

- + *Suivi des travaux avec le MTESS [avec RQ-ACA]*
La délégation du RQ-ACA a rencontré la Direction des politiques de lutte à la pauvreté et à l'action communautaire (DPLPAC) du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) le 4 juin dernier. Voici les informations qui découlent de ces rencontres telles que partagées avec l'ensemble des regroupements nationaux.
 - + **Maintien du financement**
Le MTESS demeure en lien avec les ministères concernés par le non-renouvellement de protocole de financement (ex. Solidarité internationale) ou d'appel de projets (ex. fonds sur sécurité routière par ministère des transports) afin de favoriser le respect de l'engagement du ministre Boulet quant au maintien du financement des organismes communautaires en temps de crise de la Covid-19. Le MTESS pense avoir des sons de cloche positifs. Par exemple, l'OPHQ a finalement relancé les appels de projets suivant notre intervention.
 - + **Budget 2020-2021**
Suivant la conférence de presse du 3 juin dernier, la DPLPAC confirme partager nos préoccupations pour le maintien des engagements de 75 M\$ de soutien à la mission contenu dans le budget déposé en mars dernier, ainsi que pour un soutien additionnel pour soutenir les organismes en réponse à la Covid-19. Néanmoins, il n'y a pas d'indication, ni de coupure, ni de bonification et l'énoncé complémentaire au budget qui sera déposé le 19 juin prochain devrait être éclairant sur la question.

Lorsque la question a été abordée lors de la rencontre des regroupements nationaux la même journée, il semblerait que certains secteurs aient été consultés par leurs ministères quant aux besoins liés à la perte de revenu d'autofinancement des organismes. Il est donc possible que des ministères aient fait des demandes financières auprès du secrétariat du Conseil du Trésor. À suivre...

Par ailleurs, les actions du RQ-ACA pour en lien avec les attentes à l'égard du budget 2020-2021 se poursuivent cette semaine par l'envoi de lettres aux 125 députés. Une lettre ouverte est aussi prévue la semaine prochaine.

+ **Plan de déconfinement et action communautaire**

Le MTESS comprend l'importance d'un message clair pour l'action communautaire et les autorités ont été sensibilisées. Suivant le partage de situation vécue par le réseau des CDC où des fonctionnaires du réseau de la santé ou de la sécurité publique ont affirmé qu'il était attendu que les organismes reprennent leurs activités suivant la réception de consigne de l'INSPQ sur l'adoption de mesures sanitaires pour le communautaire, le MTESS est intervenu de façon urgente et il ne devrait pas y avoir d'autre quiproquo à cet effet.

Toutefois, le défi rencontré par la santé publique est de tenir compte de la diversité des activités des organismes communautaires. Ainsi, il ne faut pas s'attendre à une consigne de déconfinement général.

Ce qu'il faut comprendre c'est que l'arrêté ministériel de mars dernier prescrit la fermeture de tous les services à l'exception des services « essentiel ou prioritaire ». Ainsi, à l'exception des organismes de ces secteurs « essentiels ou prioritaires », il est convenu que les organismes communautaires continuent leur travail de façon virtuelle jusqu'à nouvel ordre. Pour reprendre des activités en toute légalité, les organismes doivent faire des demandes de dérogations et leur situation bien précise est alors examinée. Or, on constate néanmoins que plusieurs organismes sont à reprendre des activités. Dans tous les cas, les organismes doivent s'assurer de respecter les consignes et mesures de la santé publique.

Pour le MTESS, il est évident que les activités des organismes seront adaptées en raison des mesures à prendre et que certaines ne pourront pas reprendre. Néanmoins, le RQ-ACA a réitéré qu'il souhaitait avoir un engagement écrit du ministre afin de garantir qu'il n'y aura pas d'impact sur le financement à la mission dans ces cas.

Par ailleurs, la TNCDC a abordé directement l'enjeu de l'acquisition des équipements de protection individuels en rapportant notre position à l'effet que cela devrait être de la responsabilité de la santé publique. Selon le MTESS, les fonds d'urgence sont là pour ça. Or, l'impossibilité d'obtenir un soutien financier pour les achats groupés, reportés par les CDC, a été partagée et le MTESS s'est engagé à intervenir auprès de la Croix rouge pour s'assurer que leur admissibilité au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire. Les CDC Marguerite-d'Youville (Montérégie) confirme qu'elle a reçu un refus officiel de sa demande à la Croix-Rouge. La CDC des Grandes Marées (Bas-Saint-Laurent), quant à elle, a fait déposer le projet par une tierce partie admissible au soutien de Centraide.

+ **Reddition de comptes et AGA**

Le MTESS est toujours à la recherche d'une position gouvernementale sur la question de la reddition de comptes et des AGA. La décision du ministère de la Santé et des Services Sociaux place le MTESS dans une situation délicate, car elle permet le report des AGA et de la reddition de compte au-delà des 4 mois de délais prescrit dans la loi des compagnies. Par ailleurs depuis, le ministère des Finances a émis un communiqué

confirmant l'autorité des conseils d'administration à l'effet de décider du report de l'AGA et indiquant que dans le cas où le délai de 4 mois il faudra présenter un bilan financier intérimaire (pour les premiers mois de l'année jusqu'au moment de l'assemblée).

Le MTESS prend acte de cette communication du ministère des Finances et demande des précisions afin de s'assurer de leur interprétation de certains éléments (que la forme du bilan financier n'est pas prescrite, que le report des assemblées est permis sans délai maximal). En somme, le MTESS souhaite agir dans le respect des exigences légales et juridiques. Si on pense (de notre côté) que la question du report des AGA est réglée, il n'en demeure pas moins que le report des redditions de compte demeure soumis à la flexibilité des ministères. Le MTESS maintient pour le moment la reddition de compte au 30 septembre 2020.

Certaines CDC indiquent avoir annulé des activités importantes prévues en fin d'année financière et ne pas avoir pensé, dans la foulée de l'éclatement de la crise, avoir fait les affectations pour le report des fonds pour ces événements. Ainsi, on s'attend à avoir des actifs nets plus élevés que permis. Dans ces cas, les organismes seront appelés à justifier les raisons de cette situation et le SACAIS s'est engagé à maintenir une souplesse dans son analyse. Dans tous les cas, les CDC sont invitées à aviser la TNDC de toute difficulté rencontrée.

+ **Plan d'action gouvernemental en action communautaire**

Le MTESS a confirmé le maintien du calendrier de travail sur la révision du plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). L'objectif est donc toujours un dépôt du plan d'action au printemps 2021. Les mémoires déposés dans la phase de consultation (communautaire, municipal et philanthropique) sont maintenant en ligne et une rencontre est prévue avec le RQ-ACA le 16 juin pour présenter les faits saillants des analyses.

La prochaine étape, ce mois-ci, est la tenue de groupes de discussion dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Capitale nationale (suivra Montréal en septembre). Les organismes ont été invités directement par leur ministère à signifier leur intérêt pour participer à ces rencontres. Ces « focus groups » visent à inclure la perspective des organismes « de base » dans la démarche afin d'aller valider des besoins.

Les rencontres avec le ministre sont quant à elles reportées à l'automne prochain. Enfin, le MTESS a confirmé son intention de tenir compte aussi des besoins des organismes et réalités dans le contexte de la crise actuelle dans l'élaboration des mesures gouvernementales. Ainsi, le MTESS a confirmé toute la pertinence du projet d'Observatoire de l'impact de la Covid-19 sur l'action communautaire. Par ailleurs, le soutien financier du MTESS au projet a été confirmé à hauteur de 175 000\$ pour 18 mois.

+ *Rencontre d'échange avec le Collectif des fondations contre les inégalités*

La TNDC coorganise avec le Collectif des fondations contre les inégalités un moment d'échange où sera fait le portrait des constats que nous tirons du déploiement des fonds d'urgence de ce printemps. Il y aura ensuite des discussions en sous-groupes pour réagir aux constats. Pour cette première occasion, qui est surtout une amorce de dialogue avec public « averti », il a été déterminé que seraient invités les membres des CA du RQ-ACA et de la TNDC. On pense en effet qu'il serait intéressant d'avoir quelques CDC de régions différentes pour participer aux discussions en sous-groupes. Jinny Mailhot de la CDC du Haut-Saint-François en Estrie et Virginie Bernier de la CDC Roussillon en Montérégie se portent volontaires.

+ *Ligne d'écoute pour soutien psychologique*

Le Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) a développé un projet de soutien psychologique pour les travailleurs à la Fondation Lucie et André Chagnon. Ce projet a été appuyé par la TNCDC et on se rappelle que les CDC ont partagé l'importance de diffuser et faire connaître ce genre de services. Ainsi, on annonce la nouvelle ligne d'écoute, LÉO, qui est en fonction. Ce service de soutien gratuit est donc une réponse directe à la détresse psychologique qui émerge dans notre secteur d'emploi en contexte de COVID-19. Mise en place pour une durée de quelques mois, les employés-es, ex-employés-es et bénévoles qui vivent une détresse psychologique sont invités à joindre le numéro 1 855 768-7LEO (1-855 768-7536) afin de discuter en toute confidentialité avec une équipe d'intervenants-es formée, et ce, de manière confidentielle.

SUIVI DES PROGRAMMES ET ANNONCES GOUVERNEMENTALES

RAPPEL : VOIR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET LA MISE À JOUR HEBDOMADAIRE DE L'ANALYSE DES MESURES GOUVERNEMENTALES WWW.TNCDC.COM/COVID-19/

+ *Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)*

La TNCDC a questionné le cabinet du MTESS sur les motifs derrière la décision à l'effet que les CDC n'étaient pas admissibles au volet collectif du PACME étant donné que les Chambres de commerce (dont le champ d'action n'est pas régional non plus) ont eu accès au fonds. On a confirmé à la TNCDC que le financement de ce volet collectif était tiré du fonds dans lequel cotisent les organisations qui ont plus de 2M\$ de masse salariale et qui ne s'acquittent pas d'offre de formation à hauteur de 1% de cette masse salariale. Ainsi, et comme les organismes communautaires ne cotisent pas à ce fonds, il semblerait que la Commission des partenaires du marché du travail ait privilégié le soutien aux entreprises. Au final, il n'aura eu aucune possibilité de soutenir une offre de formation collective, à l'exception des territoires où les CLE et Services Québec ont fait preuve de souplesse dans la gestion des fonds du volet entreprise (et qui sont déjà épuisés en raison du nombre de demandes élevées du secteur privé).

La TNCDC a partagé au cabinet sa déception et a réitéré le besoin de soutien financier pour la formation des organismes communautaires et les bénéficiaires reliés à l'offre collective et à l'action des CDC. A aussi été réitéré le souhait de la TNCDC à collaborer au développement d'un tel type de soutien financier au-delà du programme actuel.

Par ailleurs, il est à noter que la CDC de l'agglomération de Longueuil souhaite faire une sortie publique pour dénoncer que le PACME n'aura pu être utilisé en Montérégie d'aucune façon. La TNCDC va appuyer cette initiative en validant que les besoins de formations sont présents dans le mouvement communautaire, dans les différentes régions, et qu'un soutien financier est toujours attendu. Il est aussi envisagé que la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF), appuyé du RQ-ACA s'adresse aussi au MTESS sur cette question.

+ *Projet de Loi 61*

Annoncé le 3 juin 2020, le projet de loi 61 (qui vise la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19) fait grand bruit dans l'espace public. L'objectif de cette loi est, comme son nom l'indique, de relancer l'économie en accélérant une série de projets d'infrastructures (les 202 projets prévus au plan québécois des infrastructures). Ces projets concernent notamment le transport en commun, les routes ou encore les maisons des aînées. Le

but du gouvernement est d'aller plus vite dans l'étude de ces projets afin de mettre au travail le Québec dès cet été pour faire rouler l'économie.

Des enjeux éthiques, mais aussi d'intégrité se dégagent de ce projet de loi, selon de nombreux analystes politiques. Le gouvernement veut se donner des pouvoirs exceptionnels pour agir pendant une durée de deux ans, notamment en coupant court sur les évaluations environnementales des projets, permettre des ententes de gré à gré et de passer au-delà des appels d'offres.

Déjà Christian Dubé, ministre responsable de l'administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, semble reculer sur l'article 50 et la durée de l'état d'urgence, les points les plus controversés à ce jour. Il indique vouloir se conformer à la proposition de la protectrice du citoyen, soit de limiter cet article qui prévoit que le gouvernement peut (en matière de contrat public) déterminer par règlement des conditions qui soient différentes des lois en vigueur et qui s'appliqueraient malgré la Loi sur les contrats des organismes publics.

Pour prendre connaissance du projet de loi :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-61-42-1.html>

Voir aussi une critique publiée par l'IRIS :

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/projet-de-loi-61-contourner-des-regles-plutot-que-de-relancer>

Les organismes communautaires sont préoccupés par le projet de loi qui nécessite beaucoup d'éducation populaire pour en comprendre les tenants et aboutissants. Malheureusement, on sent un essoufflement important du milieu communautaire et on estime qu'une participation active aux mouvements citoyens qui émergent, dans les délais très courts avant l'adoption du projet de loi, ne sera pas possible dans bien des régions. Par ailleurs, dans le contexte de la crise, toute mobilisation est déjà complexe étant donné les risques sur la santé et la sécurité des personnes.

Ceci dit, force est de constater que le gouvernement Legault subit la pression des lobbys qui travaillent ardemment pour un retour à la normale et que ces décisions s'inscrivent dans les suites du développement économique néolibéral. En contrepartie, il faut mettre de l'avant les alternatives et possibilités pour une relance juste et solidaire. La TNCDC tâchera de regrouper les différentes propositions des mouvements sociaux et d'émettre une réponse à la proposition de relance du gouvernement. Cet outil pourra servir à alimenter les discussions dans les territoires et au sein du réseau pour la prochaine année.

BONS COUPS !

+ *Le « Talk-chaud Estrien »*

Les CDC et la TROC de l'Estrie ont invité l'ensemble des organisations de leur territoire des milieux communautaire, culturel, environnemental, économique et politique à un événement en ligne. Chacune des CDC ont fait des entrevues avec plusieurs intervenants afin de partager comment la crise était vécue dans leur secteur. Plus de 175 personnes ont assisté à ce premier événement qui a suscité une vision et mobilisation d'ensemble de la région. On invite les CDC qui aimeraient reprendre les outils de préparation et d'animation à contacter la CDC de la Haute-Yamaska ou la CDC du Val-Saint-François.

[TNCDC.COM/COVID-19](https://tncdc.com/covid-19)

COVID-19

Centre de documentation
de la TNCDC

